Séance du 27/11/2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 445
Dossier : 171111

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Musée d'Art et d'Industrie - Acquisitions

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 17/11/2017
Compte rendu affiché le : 28/11/2017
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Robert KARULAK, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présent jusqu'à la question 61 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question 18 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présent jusqu'à la question 50 du projet de l'ordre du jour.), Mme Nadia SEMACHE, M. Serge HORVATH, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Maryse BIANCHIN, M. Jacques PHROMMALA, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, Mme Geneviève ALBOUY

Absents-Excusés :
M. Paul CORRIERAS (pouvoir à M. Frédéric DURAND, Présent à partir de la question n°51 du projet de l'ordre du jour.) Mme Raymonde ALLIROT (pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY) M. Cyril MEKDJIAN (pouvoir à M. Georges ZIEGLER, Excusé à la question 1 et présent de la question 2 à la question 93 du projet de l'ordre du jour) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE, Excusé de la question 90 à la question 93 du projet de l'ordre du jour.) M. Gabriel DE PEYRECAVE (pouvoir à Mme Raphaëlle JEANSON) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU, Mme Moreau est présente jusqu'à la question 50 du projet de l'ordre du jour.)

Absents :

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Délibération n° : 445
Dossier : 171111

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Musée d'Art et d'Industrie - Acquisitions

□ Rappel et Références :
Le Musée d'Art et d'Industrie conserve dans le secteur des cycles, des armes et des textiles, des collections de niveaux national et international qu'il a pour mission de valoriser, conserver, étudier et enrichir.

En vertu de l'article L. 451-1 du Code du patrimoine relatif aux musées de France, tout projet d'acquisition, à titre onéreux ou gratuit, d'un bien destiné à enrichir les collections du Musée d'Art et d'Industrie est soumis à l'avis de la commission d'acquisitions Rhône-Alpes des collections des musées de France. Les acquisitions ont été présentées à la délégation permanente de la commission régionale Auvergne-Rhône-Alpes scientifique d'acquisition pour les musées de France saisie le 9 octobre 2017 et ont reçu un avis favorable.

□ Motivation et Opportunité :
Les dons, legs ou achats proposés à l'initiative du Musée d'art et d'industrie s'inscrivent dans le cadre d'une politique d'acquisition raisonnée dont le principal objectif est de développer des collections de référence sur les plans artistique et technique mais aussi sur le plan des représentations sociales, économiques et culturelles. Les acquisitions de cycles vont enrichir les collections contemporaines et seront présentées au public lors de la prochaine exposition temporaire sur les pratiques cyclistes en milieu urbain à partir de mai 2018.

□ Contenu :
1 – Bicyclette
- Titre/Appellation : **Bicyclette démontable « Stellina »**
- Artiste/École/Origine : **OMP – Officine Meccaniche Piemontesi (fabricant)**
- Période/Date : **années 1970**
- Lieu de fabrication : **Fabrication : Italie / commercialisation : États-Unis**
- Techniques : **chromé**
- Matières : **acier**
- État sommaire du bien : **bon état**

Mode d'acquisition **: achat**

Le coût total s'élève à 600 €

Le vendeur est **: M. François Couronné – Laprat 43500 Saint-Julien d'Ance**

Fabriquée en Italie pour le marché des États-Unis, le design de la bicyclette démontable « Stellina » est représentatif des attentes des consommateurs américains des années 1970. En outre, ce modèle possède des caractéristiques techniques uniques. Le système de démontage est particulièrement ingénieux : le câble du frein arrière, qui passe à l'intérieur du cadre, est en deux parties, raccordées automatiquement l'une à l'autre lorsque l'on remonte le vélo. Il en est de même pour l'éclairage : la dynamo est placée sur la roue avant, le câble d'alimentation du feu arrière passe dans le cadre, avec un contact au niveau de la jonction des deux parties du vélo.

2- – Bicyclette
- Titre/Appellation : **Bicyclette à pignon fixe en bambou, modèle « Lhenry »**
- Artiste/École/Origine : **In'Bô (fabricant)**
- Période/Date : **2017**
- Lieu de fabrication : **Les Voivres (88)**
- Matières : **cadre en bambou (tubes) et fibre de lin (raccords), carbone (roues, fourche,**

pédalier), aluminium.
- État sommaire du bien : **neuf**

Mode d'acquisition **: achat**
Le coût total s'élève à 5 730 € TTC (4575 euros HT prix du vélo - 200 euros HT frais de port)
Le vendeur est **: In'Bô, ZA Les Bouleaux 88240 Les Voivres**

L'évolution des matériaux utilisés pour la fabrication des cadres de bicyclettes est une thématique fortement mise en avant au musée d'Art et d'Industrie. Créée en 2013, l'entreprise In'Bö est implantée dans les Vosges. Outre des vélos en bambou, elle fabrique des montures de lunettes et des skate-boards en bois. Elle se distingue d'autres fabricants de vélos en bambou par un choix affirmé de travailler avec des matériaux produits en France.

Le modèle à pignon fixe « Lhenry », du fabricant In'Bö, porte le nom de Thibaud Lhenry qui a été champion du monde, en 2014, de la série Red Hook Critérium, une compétition de fixie (vélo à pignon fixe) prestigieuse réunissant les meilleurs coureurs de la planète.

Ce modèle est destiné aux coureurs sur piste ou aux amateurs de pignon fixe. Pour pouvoir concourir lors des compétitions officielles, la version piste de ce vélo a été accréditée par l'UCI (Union cycliste internationale). Il s'agit du premier vélo en bambou ayant obtenu cette accréditation.
Cet achat fera l'objet d'une demande de subvention de 2 700 € au titre du FRAM (Fonds Régional d'Acquisition) auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

3- – Bicyclette
- **Bicyclette pliante « Brompton édition limitée Black Nickel »**
- Artiste/École/Origine **: Brompton (fabricant)**
- Période/Date : **2017**
- Lieu de fabrication : **Brentford (Grand Londres)**
- Matières et techniques : **cadre en acier nickelé**
- Dimensions, une fois plié, sont : **565 mm × 545 mm × 250 mm, soit 0,077 m^3**
- État sommaire du bien :**neuf**

Mode d'acquisition **: achat**
Le coût total s'élève à 2 422,00 € TTC
Le vendeur est : **Vélonaute Tête d'Or, 35 rue Tronchet, 69006 LYON**

Brompton est LA référence mondiale en matière de vélo pliant. La compacité et la facilité d'utilisation sont les principaux atouts des vélos Brompton, qui sont à ce jour les modèles les plus adaptés à un usage urbain et intermodal (combinaison vélo et transports en commun).

Depuis 1982, date de l'invention du système de pliage spécifique de la marque, Brompton connaît un succès croissant, et fédère une communauté d'usagers dont les retours d'expérience permettent à l'entreprise de proposer des améliorations constantes.

Le modèle « Edition limitée Black Nickel » choisi par le musée est une édition limitée de prestige avec une finition nickelée. Le Brompton Nickel sera produit uniquement à 1500 exemplaires dans le monde, ce qui en fait déjà une pièce d'exception. Le cadre de cette édition limitée est en acier inox renforcé au nickel, lustré à 50 microns, il dispose de propriétés exceptionnelles contre la corrosion alliant propriété esthétique et durabilité.

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 8 752 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement	6052 €		1 350 €	1 350 €		
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est proposé à l'Assemblée Communale de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou tout représentant ayant reçu délégation à :

- approuver ces acquisitions pour un montant de **8 752 €**
- autoriser l'entrée dans les collections du Musée d'art et d'industrie

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 55 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire** Dépense - BP 2017 - Opération 2001 - C - 6703 - Chapitre 21 - article 2161 : 8 512 € Recette : chapitre 13 - article 1321 : 1 350 € article 1322 : 1350 €
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjoint délégué** **Marc CHASSAUBENE**